

Fréquences 700 MHz : attributions pour décembre 2015

Le gouvernement vient d'arrêter le calendrier de transfert de la bande des 700 MHz. La vente aux opérateurs, probablement sous forme d'enchères, sera organisée en décembre 2015. Une date qui entre tout juste dans [la volonté de François Hollande](#) de fixer l'échéance à l'année prochaine. **Quatre années sépareront donc la ventes des 700 MHz de celles des 2600 MHz** exploitées pour la 4G qui avaient précédé de quelques semaines la bande des 800 MHz également consacrée au très haut débit mobile.

Le transfert effectif du 700 MHz aux opérateurs bénéficiaires interviendra, lui, **entre le 1er octobre 2017 et le 30 juin 2019**. Elles pourront néanmoins être exploitées dès avril 2016 dans certaines zones. Un déploiement anticipé qui pourrait intéresser Free en premier lieu. Le quatrième opérateur mobile (chronologiquement parlant) ne dispose que d'une seule licence 4G, celle des 2600 MHz, dont la portée du signal est plus faible et moins pénétrante que les 800 MHz qu'exploitent aujourd'hui ses concurrents. Il s'inscrit donc potentiellement comme l'acteur le plus pressé à les exploiter.

2 milliards d'euros

Ces nouvelles fréquences apporteront en effets aux opérateurs de **nouvelles capacités pour répondre à la consommation exponentielle de l'Internet mobile** des consommateurs et entreprises à travers les nouveaux services de Cloud, d'applications, de consommation de vidéo en streaming et des systèmes de visiophonie en développement. Les 96 MHz de plage (694-790 MHz) que les opérateurs se partageront devraient rapporter quelque 2 milliards d'euros à l'Etat. Sensiblement en deçà de la précédente mise aux enchères [qui avait rapporté près de 3,6 milliards](#) mais pour deux bandes de fréquences.

Egalement intitulées « deuxième dividende numérique » (le premier s'accordait au 800 MHz), ces autres fréquences sont actuellement utilisées par les services de radio diffusion. Notamment la TNT qui verra donc sa largeur de bande réduite. Une réduction de ressources compensée par la généralisation de la norme de compression MPEG-4. Celle-ci permet de transporter plus de données que l'actuelle MPEG-2 sur un même canal. Ce qui imposera une mise à jour des téléviseurs et récepteurs TNT à terme. « *Un plan sera mis en place pour accompagner l'arrêt de la diffusion en MPEG-2 afin qu'aucun foyer ne souffre d'un écran noir à l'occasion de cette mutation* », souligne le communiqué du gouvernement qui a saisi, pour avis, la commission de la modernisation de la diffusion audiovisuelle.

Lire également

[Télécoms : la vente des fréquences 700 MHz retardée à 2016 ?](#)

[L'Europe veut réserver la bande 700 MHz au haut débit mobile](#)

[Les 700 MHz, de belles fréquences pour Orange](#)

crédit photo © federicofoto - shutterstock